

Merci à vous tous d'avoir répondu à notre invitation.

C'est toujours avec plaisir que nous nous retrouvons en début d'année pour l'échange traditionnel des vœux. Cette rencontre permet de dresser le bilan de l'année écoulée et aussi de présenter les projets de l'année nouvelle. Merci de participer à ce moment d'échange et de convivialité.

Cette cérémonie est aussi l'occasion de nous souhaiter l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer nos vœux en réalités.

S'il me fallait n'en formuler qu'un pour cette année, je continuerais à l'emprunter au proverbe africain: «seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin». Notre objectif est bien de nous rassembler pour être plus efficace et de privilégier tout ce qui unit sur tout ce qui divise.

Aux Nonières d'abord et à Belsentes maintenant, je n'ai jamais eu d'autre discours ou d'autre vœu que ce rassemblement nécessaire pour aller toujours de l'avant.

Mais être maire d'une petite commune c'est un parcours semé d'embûches. Et, il en faut de la disponibilité, de l'endurance et de l'obstination pour résister et vivre au quotidien un mandat d'élu. Cet entêtement lucide est pratiqué sur des sujets aussi variés que le refus de l'aberrante application des normes lorsqu'elles sont inadaptées ou contre le comportement de tel ou tel citoyen qui confond intérêt général et intérêt particulier.

A ce sujet d'ailleurs, le président du sénat disait que les maires sont les seuls élus «à portée d'engueulade de leurs administrés». Etre proche de sa population ne permet pas tout, rappelons-nous que l'année 2019 a été la pire année en terme d'agression (verbale ou physique) à l'encontre des maires. Plus de 500 agressions recensées dont une fatale à l'encontre de notre collègue Jean-Mathieu MICHEL maire de Signes dans le Var. Au récent congrès des maires à Paris, avec le premier ministre et l'ensemble des maires, nous lui avons rendu un hommage national.

Il y a un an jour pour jour, nous avons ouvert le nouveau livre de la commune de Belsentes, et aujourd'hui sans être trop long, le temps est venu de faire une rétrospective de cette première année de notre nouvelle commune et de tracer les perspectives.

Depuis le 4 janvier 2019, date d'installation du nouveau conseil, et au rythme de 8 réunions et près de 120 délibérations, nous nous sommes efforcés de donner corps à notre nouvelle commune.

Dans le respect de la charte constitutive, nous avons redéfini les rôles et les attributions de chacun des élus au sein de la commune nouvelle et des communes déléguées, harmonisé les statuts des personnels (qu'ils soient techniques ou administratifs), repensé les modes d'accueil du public au sein des deux sites.

Toute cette mise en place s'est faite tout au long de l'année 2019 avec des ajustements nécessaires au bon fonctionnement et à une bonne gestion de notre commune. Le dernier ajustement du 15 septembre dernier a permis à Christian Cros de devenir 1^{er} adjoint de la commune de Belsentes.

Je voulais d'ailleurs le remercier chaleureusement de son investissement à mes

côtés pour la gestion au quotidien de cette commune de Belsentes. A ces remerciements, je veux également y associer Serge et André qui sont toujours présents et disponibles pour représenter la commune et participer aux nombreuses réunions liées au fonctionnement de notre collectivité.

D'autres rencontres ont permis de redéfinir les relations avec le milieu associatif d'une part ou de repenser la communication au sein de notre commune d'autre part :

Avec le milieu associatif, suite à la réunion de fin janvier, le conseil municipal a décidé de mettre gratuitement à disposition les salles communales pour les animations des associations et d'harmoniser les subventions pour chacune d'entre elles. Cette volonté affirmée de soutien aux associations marque l'attachement de la commune et de ses habitants au programme riche d'animations proposé tout au long de l'année. Grand merci à vous tous dirigeants et bénévoles d'association pour le temps passé et l'énergie déployée pour animer nos deux villages et les faire rayonner bien au-delà de Belsentes. Nous sommes très impatients de connaître votre programme 2020.

Comme nous vous l'avons indiqué dans le dernier bulletin municipal, à quand une grande fête de Belsentes ? L'appel est largement lancé à vous tous habitants de la commune.

En termes de communication, la commission créée à cet effet a permis de redéfinir de nouvelles bases : trois axes principaux :

- le bulletin municipal (2 éditions cette année),
- le site internet qui a complètement été redéfini, à ce sujet, je félicite Serge qui s'est investi sans relâche
- les réseaux sociaux avec la page Facebook dédiée à la commune.

Cette commission communication est d'ailleurs largement ouverte, et si cela vous intéresse d'y participer, merci de vous faire connaître.

Au-delà de cette communication interne, je tiens ici à remercier Frédérique qui dans le cadre de son activité professionnelle se fait l'écho au travers du DL ou de l'Hebdo de toute l'actualité au sein de notre territoire.

Concernant les travaux, comme nous nous y étions engagés, l'année 2019 a permis de terminer les projets en cours en utilisant les financements des restes à réaliser de chacune des communes.

C'est ainsi que le chantier du siège de la nouvelle commune a été réalisé. Ce chantier d'un coût global de 420 000€ a été financé à concurrence de 350 000€ sur les reliquats budgétaires de l'ancienne commune des Nonières. Le budget de Belsentes n'a pris en compte que 70 000€ de dépenses nouvelles. Le total des subventions obtenues pour ce projet a été de 280 000€ (soit près de 70%).

D'autres projets ont été réalisés, la réparation du mur de soutènement rue du serre de l'hiver après obtention des subventions, la fin des travaux d'accessibilité à la mairie de St Julien, des remplacements de menuiseries extérieures isolantes au logement du presbytère ainsi que la porte d'entrée de la mairie. Tous ces projets ont été financés par des aides du département et des certificats d'économie d'énergie.

Un autre projet avec les mêmes types de financement, doit démarrer à partir de lundi, il s'agit de l'isolation en plafond des 3 salles des associations situées à l'étage de ce bâtiment.

Désolé pour les désagréments pour le club des jeunes et le club des Bruyères mais ces salles ne seront pas accessibles pendant quelques semaines.

Un programme important de voirie a également été réalisé. 100 000€ ont été investis (environ 65000 sur St Julien et 35000 sur les Nonières).

Une autre réalisation importante concerne l'école numérique rurale projet financé à 70% par le ministère de l'éducation nationale. Ce projet de 12000€ a permis de remettre à niveau l'ensemble du parc informatique de notre école et permet à l'équipe éducative et à nos enfants d'être à la pointe de la technologie.

A propos de l'école, je salue le fort investissement des enseignants Sandrine et Anthony ainsi que l'équipe qui les accompagne tout au long de l'année scolaire pour encadrer les 45 enfants présents.

Je tiens particulièrement à féliciter Camille pour sa réussite à son CAP. Le conseil municipal a d'ailleurs décidé de prolonger son contrat pour trois ans sur un 35h annualisé.

Cette école est la fierté de notre commune, elle rayonne bien au-delà du périmètre de Belsentes, et elle reste et restera une priorité dans nos actions, avec un soutien aux activités riches et variées proposées (éveil musical, activités retenues dans le cadre du projet d'école, cette année sur la bio-diversité...), aux acquisitions en matériel pédagogique et équipement nécessaire (bureaux, photocopieur, matériel informatique, fournitures...), aux travaux souvent réalisés directement par le personnel communal et tout dernièrement au maintien du service de transport scolaire entre les villages avec rajout d'un arrêt sur le circuit.

L'année 2019 a permis à la commune de sortir d'une longue procédure à l'encontre de l'exploitant des terres du grand Bouveyron. La séance de conciliation au tribunal des baux ruraux du 27 novembre dernier a redonné à la commune à compter du 1^{er} janvier la liberté d'exploitation de ce domaine. Le conseil municipal le même jour a décidé de retenir le projet d'installation d'un couple de jeunes agriculteurs pour acheter et exploiter ces terres. A partir du 1^{er} janvier, un bail d'exploitation des parcelles est validé en attendant la signature de l'acte.

Un autre fait marquant de l'année concerne la reprise par la commune des 6 logements locatifs situés dans les anciennes écoles de St Julien et des Nonières et qui étaient gérés jusqu'alors par la société ADIS. Cette cession des baux permettra à la commune de lancer un programme fort de rénovation et de mise en confort énergétique de ces logements afin de pouvoir installer durablement des familles.

D'autres actions de moindre envergure mais nécessaires ont permis de procéder à des régularisations foncières suite à des déclassements ou classements de chemin, des échanges ou des rétrocessions. Tout n'a pas pu être engagé en même temps, mais de nombreux actes sont en préparation chez le notaire et devraient aboutir dans les

prochains mois.

Un regret toutefois que le litige sur les malfaçons dans les logements au-dessus de la salle des fêtes n'ai pas abouti. Ce qui est même encore plus regrettable pour la commune, c'est qu'à défaut d'une déclaration à l'assureur au moment de la constatation du désordre, la commune a été dans l'obligation en attendant le jugement de payer les frais d'expertise d'un montant de 20000€. Cela se rajoute d'ailleurs au préjudice subi par la commune en termes de perte de loyer. L'aboutissement de tous les recours peut prendre encore plusieurs années.

Au cours des 12 derniers mois, nous avons subi (beaucoup à notre goût, mais moins que certains), les caprices de la météo : sécheresse, pluie, grêle, neige, vent.

Nous avons tout connu et souvent dans des conditions extrêmes, les spécialistes disent même que ces phénomènes météorologiques vont devenir courant, mais comment peut-on s'y habituer ?

La vie d'une commune, c'est aussi de faire face à ces événements, cette gestion au quotidien dans ces crises graves entraînent quelquefois des difficultés auprès de la population. Mais je dois souligner ici, même si je reconnais quelques imperfections, et je m'en excuse, la grande solidarité de la population dans le vécu de ces événements. Solidarité avec de nombreux bénévoles et agriculteurs qui sont venus prêter main forte au personnel communal dans la gestion de ces moments difficiles. Grand merci à eux tous !

Je voudrais associer à ces remerciements Fred et Hubert qui savent en toute circonstance apporter le meilleur service à la population. Leur connaissance du territoire, leur complémentarité, leur disponibilité, leurs initiatives et leurs savoir-faire sont un gage d'attachement à leur commune.

Mais, face à ces événements climatiques, nous devons rester humbles devant nos amis du Teil et des communes avoisinantes qui pour plusieurs centaines d'entre eux ont tout perdu lors du séisme du 11 novembre dernier. Dès le 15 novembre, notre commune s'est d'ailleurs associée au mouvement de solidarité en leur attribuant, dans la limite de ses moyens, une subvention.

Un problème récurrent sur notre territoire et bien au-delà à ce qu'on entend, concerne les liaisons téléphoniques et internet. Malgré toute notre volonté, toutes nos interventions (et là, je ne parle pas que de Belsentes), nous avons peu de retour positif d'Orange suite aux pannes à répétition.

Aussi nous avons été saisis par certains usagers de notre territoire pour la constitution d'un collectif afin de mettre Orange devant ses responsabilités. La commune, sans en être membre a décidé d'un partenariat avec le collectif en terme de mise à disposition de différent moyen matériel, mise à disposition de salle pour réunion publique (d'ailleurs je crois qu'il y en a une programmée ici même le 15 janvier prochain), rubrique sur le site de la commune, distribution de documents aux usagers qui le demandent...

Si vous voulez plus de renseignement sur le collectif « orange j'enrage » et son fonctionnement, certains membres sont aujourd'hui même dans cette salle et pourront

vous renseigner.

Dès le 16 janvier prochain, va démarrer le recensement de la population, même si déjà beaucoup de personnes la connaissent, je vais vous présenter Geneviève. Pendant un mois, en tant qu'agent recenseur, elle va passer dans toutes les maisons pour vous distribuer les imprimés à compléter ou les codes pour vous recenser directement sur internet. Merci de lui réserver un bon accueil et de lui retourner rapidement les questionnaires complétés. C'est une opération importante pour la commune, du chiffre du recensement dépend certaines dotations. Pour mémoire, le recensement théorique au premier janvier 2020 est de 568 habitants. (sans que ne soient comptabilisées les 7 naissances enregistrées en 2019...Bienvenue à tous ces nouveaux bébés)

Pour 2020, plusieurs projets sont à l'étude, en cours de financement ou déjà financé.

Le projet de sécurisation autour de l'école a été validé au conseil municipal du 15 novembre et au conseil d'école. C'est un projet de 150 000€ de travaux. En 2018, le département a apporté 25 000€ dans le fonds de solidarité, l'Etat vient d'attribuer et de verser 40 000€ sur les recettes d'amendes de polices et la région doit prochainement nous attribuer 45 000€. Ce projet, déjà prévu au budget 2019 va ainsi pouvoir se réaliser dès le printemps.

Le projet d'assainissement du village de St Julien (pilote par la communauté de communes) associé au projet de sécurisation de la traversée du village est en cours d'étude, les levés de géomètre sont prévus dans les prochains jours.

Le projet de centrales photovoltaïques sur cette salle des fêtes ainsi que sur les 2 anciennes écoles des Nonières et de St Julien est en demande de subvention auprès de la région (avec une subvention de 30% dans le cadre d'un projet partenarial avec la commune du Chambon). Il va être déposé auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR. C'est un projet de 110 000€ amorti en moins de 10 ans grâce aux subventions. Les recettes de la vente d'énergie couvriront largement l'emprunt contracté.

Sur les bâtiments des 2 anciennes écoles qui abritent 8 logements locatifs, nous avons, pas plus tard qu'hier, fait une visite avec notre architecte et le métreur. Un programme de réhabilitation sera établi afin de demander rapidement les subventions auprès du département, de la région et dans le cadre des certificats d'économie d'énergie

Un programme de réhabilitation de voirie est en cours de chiffrage par notre service d'assistance afin de hiérarchiser les priorités.

Et enfin des réparations sur des éboulements de chaussée suite aux intempéries d'un montant d'environ 40 000€ vont faire l'objet d'une demande d'aide aux services du département dans le cadre du fonds de soutien.

Tous ces programmes de travaux, qui couvrent largement le territoire pourront être engagés dès cette année en fonction de nos possibilités budgétaires et des financements obtenus, tout en gardant l'objectif de stabilisation de la pression fiscale. Cette première année de notre commune nouvelle de Belsentes a permis d'installer les bases de son fonctionnement futur grâce aux atouts de notre territoire et à la

dynamique générée par cette fusion :

Des atouts dans le milieu associatif, dans le milieu agricole, dans le milieu de l'artisanat et du commerce, dans le milieu du tourisme et enfin des atouts grâce à son patrimoine important.

Un autre atout essentiel de Belsentes est la forte présence d'équipements et de services de la communauté de communes Val'eyrieux sur notre territoire

Ce sont tous ces atouts qui font l'attractivité de notre commune, que nous devons préserver et conforter, c'est notre ambition !

Pour réussir ce défi d'avenir pour Belsentes, nous devons affirmer notre présence auprès de toutes les structures intercommunales, et, nous comptons sur vous responsables d'associations et bénévoles, responsables d'entreprises, de commerces ou d'artisanat, responsables d'activités agricoles ou touristiques pour porter haut notre commune. C'est dans cette synergie que nous pourrons écrire avec vous l'avenir de Belsentes.

Cela d'ailleurs me permet de vous annoncer que je souhaite personnellement avec d'autres conseillers poursuivre mon investissement pour la commune dans un nouveau mandat.

Nous nous présenterons donc à vos suffrages avec une liste recomposée dans le strict respect de la charte constitutive de notre nouvelle commune.

Merci donc à celles et à ceux qui vont accepter de participer à ce travail d'équipe au service de Belsentes et de ses habitants.

Avant de conclure, je ne voudrais pas oublier, celles qui dans l'ombre, à côté des élus font un travail remarquable pour mettre en place tous les dossiers. Merci Léna et Nicole et félicitation pour le travail accompli au cours de cette année, il a fallu gérer en plus de l'accueil du public, la mise en place de nouveaux logiciels de comptabilité, une harmonisation des pratiques, une gestion centralisée de l'urbanisme, de l'investissement et de la gestion du personnel et en plus de tout ça un déménagement avec un reclassement complet de tous les dossiers

Pour terminer, je vous souhaite une Bonne Année 2020 à vous et à tous ceux qui vous sont proches. Des vœux de tolérance, de paix et d'espérance en des jours meilleurs. Du réconfort à ceux qui sont dans la peine. Sachons trouver ensemble cette petite lumière et cette chaleur qui permettra d'ancrer Belsentes dans une dynamique de vitalité, d'espoir, de confiance et de partage.

Maintenant, je vous invite à prolonger notre rencontre autour du verre de l'amitié et vous dis belle journée pleine de bonne humeur. Comme le disait l'Abbé Pierre : « un sourire coûte moins cher que l'électricité, mais donne autant de lumière »

Merci de votre présence et de votre attention